

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 60 (1998)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Bons résultats pour 1997

C'est à Malvilliers que l'Association neuchâteloise pour l'équipement technique de l'agriculture s'est réunie pour son assemblée générale. Dans son introduction, le président Francis Schleppi fait part de ses considérations sur les problèmes agricoles de l'heure soit les contraintes administratives des agriculteurs, la présence de l'ergot dans les cultures de blé et les diverses modifications qui bouleversent la génétique.

Il relate ensuite les activités de l'ASETA et donne maints détails sur la possibilité prochaine de rouler à 40 km/h pour les véhicules agricoles. F. Schleppi précise que pour circuler à cette vitesse, il faudra être titulaire d'un permis de la catégorie F, octroyé dès 16 ans, après un examen théorique et pratique réussi. Les véhicules seront expertisés et seront pourvus de freins permettant une décélération de 3,2 m/sec au lieu de 2,5 m/sec pour les 30 km/h. Selon une estimation, le gain de temps moyen serait d'environ 1,5 %; encore faudra-t-il attendre l'ordonnance définitive car il pourrait y avoir des restrictions quant à la largeur des outils portés et du poids de la charge totale du convoi comme c'est le cas en France. Vu les coûts engendrés pour rouler à 40 km/h, les exploitations qui ont peu de routes ou des routes en pente ne trouveront probablement aucun intérêt à cette nouvelle possibilité. Grâce à l'ASFTA, la législation sur les véhicules roulant à 30 km/h ne sera pas modifiée. Le permis de la catégorie G, que les jeunes obtiennent dès 14 ans, est ainsi maintenu. A noter que la Suisse est le seul pays d'Europe occidentale qui accorde

cette autorisation aux jeunes gens dès 14 ans.

En ce début 1998, une nouvelle contrainte point à l'horizon: il s'agit du poids de la charge remorquable des tracteurs. Pour les tracteurs mis en circulation après 1980 elle figure sur une plaque apposée au tracteur et apparaîtra dorénavant sur le permis de circulation. Cette charge est indépendante du poids des remorques et pourrait avoir de graves conséquences si, en cas d'accident, la charge traînée était supérieure au poids indiqué sur le permis.

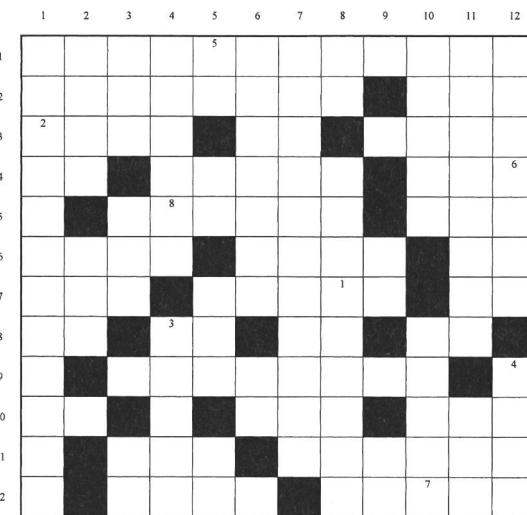
Dans son rapport circonstancié, F. Schleppi rappelle les activités de la section: les cours organisés pour l'obtention du permis de la catégorie G (65 jeunes ont leur permis en poche), la participation aux frais des contrôles pour pulvérisateurs appartenant aux membres et les relations commerciales avec la maison Blaser qui accorde une ristourne attractive en faveur des sociétaires. Cette ristourne permet de maintenir la cotisation à un niveau très bas si l'on sait que l'abonnement au journal Technique Agricole est compris dans ce prix. Néanmoins, l'augmentation des charges de l'ASETA pourrait obliger le comité de revoir, à la hausse, le montant des cotisations. Le gérant, Robert Tschanz est satisfait de pouvoir présenter des comptes qui accusent un léger bénéfice, donc une augmentation de la fortune de la section. Pour y parvenir, il a dû constamment relancer les débiteurs négligents.

A l'issue de la partie administrative, Monsieur Wolfgang Stürni, chef de l'Office de la protection des sols du canton de Berne présente une intéressante conférence sur les semis directs. Ses propos entraînent de nombreuses discussions qui prouvent l'intérêt suscité par cette nouvelle façon de travailler, une méthode qui devrait éviter le tassement des sols. En résumé, adhérer à ce nouveau système ne signifie pas uniquement changer la façon de faire: il s'agit de revoir la conception de l'exploitation. Si l'utilisation des engrains de ferme est aussi à repenser, il faudra pouvoir composter le fumier avant son utilisation car il ne peut plus être enfoui.

On peut dire que les expériences faites jusqu'à ce jour en zone sèchardes ne sont guère concluantes. A l'issue de la séance, F. Schleppi

mercie les participants pour leur présence, les membres du comité pour leur collaboration et le gérant, pour son efficacité. Franca Stalé

Le remue-méninges de Technique Agricole 5/98



Horizontal:

1. Leur centre suisse est à Grange-Verney 2. Autre moi. Brève lueur. 3. Sont forts. Monsieur anglais. Fait. 4. Préfixe pour deux. Compagne de verrat. Sigle international. 5. Plantes royales d'outre-Manche. Supprime. 6. Ne dis rien (se). Récupéré. Début de répétition. 7. Définit une qualité de lait. Vieux, en général. Avant la spécialité. 8. Brillait dans l'Antiquité. Contraire du précédent. Comme un ver. Doué. 9. Surprenant. 10. Amorce de queue. Abréviation sur pile. Train régional. 11. En corrida. Ventilera. 12. Utile en pique nique. Etablies.

Vertical:

1. Est aussi somnifère. 2. Ministre de Dagobert. Interjection annonçant l'étonnement. 3. Toutes taxes comprises. Après ci. Ses fans en sont fadas. 4. Contrôles. Choyé. 5. «Il» allemand. On y compte les bornes. Tâche de facteur. Cher à Spielberg. 6. Bougera. Sur plaques frontalières. 7. Illustré foire agricole. 8. Version originale. Petites troupes. 9. Début de gamme. Rigolé. 10. Propre au coq. Foyers. 11. Stries. Longue période. 12. Disposées. Pas mince.

Particularité de la saison

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

La solution est à renvoyer jusqu'au 2 juin à:
Technique Agricole, Rédaction/Mots-croisés, Case postale, 5223 Riniken

Parmi les réponses justes, une combinaison ou une salopette ASETA sera tirée au sort le mois prochain. Solution du no précédent: PULVERISER